

CONSEIL MUNICIPAL du 9 décembre 2019

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, MICHENAUD Bénédicte, FONTENY Jean-Yves, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, FONTENY Natacha, GILBERT Mélina, DAHERON Wilfried, ROUSSELOT Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony, BELZ Laure 20H12 mn : Laurent VINET
Absents excusés	Michel BRETAUD avec pouvoir à Jacky DALLET, Chantal ROCHEREAU
Secrétaire de séance	Jean-Yves FONTENY
Date de convocation	4 décembre 2019
Compte-rendu de séance	du 4 novembre 2019 approuvé à l'unanimité

Finances – Administration générale - Personnel

75 – 2019 - DM 4 - **Budget général** : Le Conseil, approuve la décision modificative ci-dessous :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-722 : Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	4 000.00 €
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	17 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	17 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €
D-2126 : Autres agencements et aménagements de terrains	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-41 : LE LOGIS	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-72 : Local de service	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-51 : CIMETIERE	0.00 €	3 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	17 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	17 500.00 €	21 500.00 €	0.00 €	4 000.00 €
Total Général		8 000.00 €		8 000.00 €

76-2019 – DM1 – **Budget lotissement des Coccinelles** : Le Conseil approuve la décision modificative ci-dessous :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux	0.00 €	36 448.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	36 448.00 €	0.00 €	0.00 €
R-71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	145 000.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	145 000.00 €
R-7015 : Ventes de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	108 552.00 €	0.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	108 552.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	36 448.00 €	108 552.00 €	145 000.00 €
INVESTISSEMENT				
D-3555 : Terrains aménagés	0.00 €	145 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	145 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	145 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	145 000.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	145 000.00 €	0.00 €	145 000.00 €
Total Général		181 448.00 €		181 448.00 €

77 – 2019 - Salle omnisports (participation 2019) : La participation due par notre Commune s'élevant à 11 069.04 € auquel il faut enlever les charges de personnel, déjà prises en charge sur le budget de la commune pour un montant de 5 519.80 €, le Conseil décide de verser à la Communauté de Communes le différentiel d'un montant de 5 549.24 €.

Par courrier du 7 mars 2019, les Communes de Saint-Fulgent et de Saint-André ont sollicité la Communauté de Communes pour un transfert réel de la salle omnisports. Cette salle, qui appartient à la Communauté de Communes, a été entièrement financée par les 2 communes. Tous les ans, ces dernières remboursent à la Communauté de communes le coût de fonctionnement.

L'impact financier sur l'attribution de compensation pour notre Commune à partir de 2020 nous a été communiqué et au vu de ce dernier le conseil se positionne favorablement sur ce système.

78 - 2019 - Contrat Vendée Territoires Pays de Saint-Fulgent/les Essarts : Le contrat, signé en 2018, prévoyant une clause de revoyure cette fin d'année pour mettre à jour la liste des opérations financées dans ce cadre sur notre territoire, le Conseil approuve l'avenant en découlant.

79 – 2019 - Modification temps travail : Après avoir comptabilisé le nombre d'heures nécessaire à la gestion du service de restauration scolaire au cours du dernier trimestre 2019, le Conseil décide, qu'à compter du :

- 1^{er} janvier 2020, d'attribuer 4 heures complémentaires/semaine à la personne occupant le poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps non complet.

- 1^{er} mars 2020, une fois reçue l'avis du comité technique, de modifier le poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps non complet en le portant de 22 heures à 26 heures.

Le tableau des effectifs en sera ainsi modifié :

Grades	Situation actuelle	Situation au 1 ^{er} mars 2020
Attaché territorial	1 (TC)	1 (TC)
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	1 (TC) 1 (TNC : 22H/semaine)	1 (TC) 1 (TNC : 26H/semaine)
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	2 (TC)	2 (TC)
Adjoint Technique Territorial	1 (TNC : 17H30mn/semaine) 1 (TNC : 8H/semaine) 1 (TNC : 6H/semaine) - vacant 3 (TNC : 4H42mn/semaine) 1 (TNC : 8H38mn/semaine) 1 (TNC : 9H25mn/semaine)	1 (TNC : 17H30mn/semaine) 1 (TNC : 8H/semaine) 1 (TNC : 6H/semaine)- vacant 3 (TNC : 4H42mn/semaine) 1 (TNC : 8H38mn/semaine) 1 (TNC : 9H25mn/semaine)

80 /2019 - Modification du régime indemnitaire : Au vu des évaluations professionnelles 2019 des agents, le conseil décide pour l'ensemble des filières, d'augmenter la part du complément indemnitaire annuel de 50 €.

Heures supplémentaires : Le Conseil donne également son accord pour payer aux agents techniques les quelques heures supplémentaires réalisées en 2019.

Voirie-Assainissement-Agriculture

81/2019 – Voirie adhésion au groupement de commandes : Le Conseil décide d'adhérer au groupement de commandes proposé par la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent-les Essarts, pour les travaux de voirie 2020 – 2021 et 2022.

Réunion de commission : lundi 16 décembre 2019 à 20H30

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme : Le Conseil prend connaissance des dossiers déposés depuis la dernière séance.

Aménagement d'un local de service – place des tilleuls : Après avoir pris connaissance des différentes propositions de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de ce local, le Conseil prend acte que l'offre financière la mieux disant est celle de DGA architectes – LES HERBIERS, pour un montant de 10 000 € HT.

82/2019 - Lotissement des coccinelles – Marché ALAIN TP 2^{ème} tranche (sous-traitance) : Le Conseil approuve l'acte de sous-traitance au profit de l'entreprise MARMIN - ESSARTS EN BOCAGES, pour la réalisation des clôtures et des travaux de plantations d'un montant de 10 200 € HT.

Divers sujets et devis (cimetière, signalétique, restaurant scolaire, calvaire, fibre optique) : Le Conseil :

- donne un avis favorable à plusieurs devis (devis Pichereau pour mur mitoyen cimetière, devis Lacroix pour signalétique centre bourg, devis Enedis & Juliot pour séparation des compteurs au restaurant scolaire/centre de loisirs, devis Vistandcom pour fibre optique).
- ne donne pas suite, compte-tenu des estimations financières du SYDEV, à la mise en lumière du calvaire.

Sports – Loisirs – Culture – Communication

Conseil Municipal Jeunes : Ont été élus CHAPLEAU Antonin, GUENEAU Killian, BONNAUDET Anaé, TROGER Inès et MAILLOT Elycia, qui rejoignent GILBERT Aaron, BRISSEAU Jasmine, COTTRON Adam, RENNEVILLE Bryhanna et TRAINEAU Enzo.

Programme pour 2019-2020 : Collecte de jouets (action humanitaire), après-midi jeu avec le 3^{ème} âge, rédaction d'un article pour le bulletin, organisation d'une chasse aux œufs dans la vallée verte.

Projet sur 2 ans : Une aire de jeux (choix du lieu, financement et démarches administratives)

Nouveaux arrivants (29 novembre 2019) : 19 adultes et 10 enfants, peu de participation par rapport aux invitations transmises (44). Très bonne soirée

Réunion de commission : Mardi 17 décembre 2019 à 19 heures (préparation des vœux)

Action Sociale

83/2019 - Garderie périscolaire/Anim' jeunes (bilan 2019) : Au vu des bilans présentés le Conseil décide de verser au P'tits Loups le solde des subventions de 6 719.80 € pour le périscolaire et de 2 035.09 € pour Anim' jeunes.

Restaurant scolaire (bilan 2018-2019) : Pour mémoire, depuis 2018, le Conseil a décidé de financer un maximum de 15 cts d'euro par repas tout en rappelant que la subvention versée à l'association, une fois le bilan connu, est ajustée au déficit réel compris entre 0 et 15 cts d'euro du repas. Pour information le bilan 2018-2019 est excédentaire de 2 338.60 €.

84-2018 – Contrat d'association de l'Ecole privée « Pierre Monnereau » (bilan & prévisionnel) : Le bilan de l'année 2018/2019 laisse apparaître un déficit de 8 886.14 € quant au prévisionnel de l'année 2019/2020 le besoin en financement s'élève à 120 640 € pour 208 élèves.

Monsieur le Maire rappelle qu'en application du code de l'éducation, les avantages consentis par une commune pour le fonctionnement des classes sous contrat d'association ne peuvent être proportionnellement supérieurs à ceux consentis pour l'école publique. La collectivité n'ayant pas d'école publique doit se référer, pour l'évaluation des dépenses qu'elle prend en charge, au coût moyen par élève de Vendée donné par la Préfecture.

Ainsi et afin de respecter cette obligation faite aux Communes, le Conseil décide :

- pour le bilan de l'année scolaire 2018/2019, de ne pas couvrir le déficit supplémentaire et de verser, en conséquence, le solde de 33 750 € prévue par la délibération 82/2018 pour le 4^{ème} versement.

- de fixer le contrat d'association de l'école privée « Pierre Monnereau » pour l'année scolaire 2019/2020 à 117 897 € (*) pour 208 élèves soit une moyenne de 566.81 € par élève et fixe l'échéancier à 4 versements trimestriels de 29 474.25 € chacun.

() Montant calculé à partir de la moyenne départementale communiquée par la Préfecture de la Vendée : 435 € pour les classes élémentaires x 151 élémentaires pour St-André et 916 € pour les classes maternelles x 57 maternels pour St-André*

Demande de subvention piscine de 2 500 € : Le Conseil souhaite pour cette demande :

- de voir auprès de la Préfecture si cette dépense entre ou non dans le cadre du contrat d'association.

- si cette dépense n'entre pas dans le cadre du contrat d'association, que la commission vie scolaire étudie la demande de subvention pour une présentation au conseil lors du vote du budget primitif 2020.

85/2019 - Ecoles privées (participation des communes extérieures et de notre commune) : Le montant du contrat d'association 2019/2020 de l'école privée « Pierre Monnereau » ayant été fixé précédemment et l'obligation scolaire étant fixée à 3 ans depuis cette rentrée, le conseil fixe la participation versée :

- par la Commune de ST ANDRE GOULE D'OIE aux communes extérieures pour ses enfants scolarisés en primaire dans les écoles privées extérieures à 8 502.15 € (566.81 € x 15 élèves) pour Saint-Fulgent et à 3 400.86 € (566.81 € x 6 élèves) pour Chavagnes-en-Paillers.

- par les Communes extérieures à la Commune de ST ANDRE GOULE D'OIE pour leurs enfants scolarisés en primaire à l'école privée « Pierre Monnereau » à 13 036.63 € (566.81 € x 23 élèves) pour Chauché et 1 133.62 € (566.81 € x 2 élèves) pour Saint-Fulgent.

Bilan soirée des plus de 60 ans : L'après-midi s'est déroulé au Cabaret «La Belle Entrée » où 180 personnes étaient présentes. La conférence animée par Mme Antier "des clés pour plus de mieux-être" a été suivie d'un extrait du spectacle "Parfum" du cabaret. Un goûter a clôturé l'après-midi convivial.

Questions diverses

Commission intercommunale des sports (N.FONTENY & R.COLONNIER)

- Salle omnisports de Chavagnes (maitrise d'œuvre confiée au cabinet DEESSE 23, hauteur de plafond 9 m retenue)
- Etude pour un roller hockey sur la salle de Chavagnes (pas de suite donnée)
- Terrain synthétique (convention de gestion avec la Commune des Brouzils pour remboursement du coût d'entretien)
- Rurathlon 2020 à Chavagnes (découverte de tous les sports pratiqués au sein du territoire de la CC pour les CM1 – CM2 : prise en charge du ramassage en car)
- Piscine OASIS (début des travaux en septembre 2020)




Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations : Le Conseil prend connaissance des différentes décisions prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance.

Calendrier des réunions :

Conseils municipaux	13 janvier 2020 à 20 H	10 février 2020 à 20 H	9 mars 2020 à 20 H
Commission finances	27 janvier 2020 à 18H30	2 mars 2020 à 18H30	
Elections municipales	15 mars 2020 (1 ^{er} tour)	22 mars 2020 (2 ^{ème} tour)	

Anthony CARTEAU revient sur l'état d'entretien du foyer des jeunes et le flyer de mécénat de l'OGEC joint au bulletin.

Levée de la séance : 22H25mn

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 16 décembre 2019 Le Maire : J.DALLET  	Le Secrétaire de Séance, Jean-Yves FONTENY 
--	---